

Heure (début-fin) : 14h-16h45

Rédactrice : Laurie VASSELIN, ADASEA 32

Lieu : Salle 44, Maison de l'Agriculture Auch

Date de diffusion : 27/11/2023

OBJET**Comité de pilotage (COPIL) de clôture du projet :***Innovations pour de nouvelles stratégies en faveur des **Prairies Naturelles Inondables (PNI)**, alliant performances agronomiques, économiques, sociales et environnementales***Présentation des principaux résultats et principales actions menées****ORDRE DU JOUR :**

Ordre du jour

  

Accueil des participants, émargement - 14h00

Introduction
Claire LEMOUZY, ADASEA 32 / Jean BUGNICOURT, CA32 - 14h15

- 1_ Caractérisation agroécologique des PNI des rivières de Gascogne - 14h30**
- 2_ Valorisation des PNI par l'élevage - 15h15**
- 3_ Développement d'autres débouchés et valorisation hors élevage - 15h45**

Intervenants :
ADASEA32 : Laurie VASSELIN, Thanh-Chi NGUYEN, Alice BARDET
CA32 : François RATIER
INRAE : Éric KERNEIS
FD-CUMA : Florent GEORGES

Conclusion & discussions - 16H15
Pot de clôture - 16h45-17h

COPIL ValoPNI - 23/10/2023 6

ANNEXES AU COMPTE RENDU

- Feuille émargement de la réunion (25 personnes présentes dont 2 en visio)
- Diaporama support de la réunion
- Tableau bilan des actions menées

Introduction*[Diapos p.1-5]*

Laurie VASSELIN, coordinatrice du projet anime ce COPIL. Elle se présente et accueille les 2 personnes qui suivent en visio (**Isabelle JARDIN**, représentante de la DREAL Occitanie, cofinancier du projet et **Gaëlle BERNADAS** du CBNPMP – Conservatoire Botanique National des Pyrénées et de Midi-Pyrénées). Elle laisse la parole à **Claire LEMOUZY**, Directrice de l'ADASEA 32 pour introduire la réunion.

Claire LEMOUZY remercie les représentants des financeurs, les partenaires/prestataires directs de l'opération d'être présents, ainsi que les partenaires travaillant plus largement dans le cadre de leurs missions sur des opérations en lien avec ces prairies naturelles, les zones humides, et/ou sur la gestion des milieux semi-naturels...

Elle excuse **Jean BUGNICOURT**, sous-directeur de la **Chambre d'Agriculture du Gers**, organisme partenaire principal du projet de son absence du fait d'une réunion avec le préfet au sujet de la maladie hémorragique épizootique sur les bovins. Elle précise que la CA32 est néanmoins présente avec **François RATIER** notamment, qui a activement travaillé sur ce projet.

Elle rappelle qu'il s'agit du **comité de pilotage de restitution** des travaux puisque ce projet de 3 ans touche à sa fin. Il pourra être l'occasion de discuter des suites à donner.

Ce programme, élaboré avec des agriculteurs sur le terrain, est co-financé par l'AEAG, la DREAL Occitanie, le Pays Portes de Gascogne via le LEADER Pays Portes de Gascogne–Pays d'Auch et un petit soutien de BPC KAMBIO, restant à charge un co-financement de l'ADASEA 32 et de la CA32. L'ADASEA 32 a monté et coordonné ce programme avec des partenaires : la CA32, partenaire privilégié, la FDCUMA et l'INRAE. L'ADASEA 32 a aussi travaillé avec les Bios du Gers, le laboratoire d'analyse LANO, et a pu échanger avec QUALISUD bien que le partenariat n'ait pas pu se faire et remercie **Nathalie LAPIERRE** pour cela. **Marie TIBERGHEN** est la vidéaste qui a accompagné le projet, elle est présente pour prendre quelques images du comité pour la réalisation de la dernière vidéo. Elle remercie les agriculteurs dont la représentante présente aujourd'hui est **Mme. POURCET** et invite à l'applaudir car elle suit le projet depuis ses débuts. Elle remercie enfin le CBNPMP, **François PRUD'HOMME** qui est intervenu sur la fin du projet, pour apporter son expertise sur les données floristiques et dont elle excuse l'absence aujourd'hui.

Claire LEMOUZY poursuit en rappelant l'objet d'étude (PNI situées dans l'Est du Département du Gers et du Sud du Tarn-et-Garonne) et la finalité en lien avec les bouquets de services écosystémiques qu'apportent ces prairies. Au-delà des conseils prodigués, des mesures de préservation (PSE, MAEC...), de l'animation foncière et des politiques d'acquisition conservatoire et de protection réglementaire, comment assurer une pérennité agricole à ces PNI ? Comment améliorer la valorisation économique pour que les agriculteurs puissent continuer à gérer et conserver ces PNI ? Axes des travaux : optimiser la production fourragère, encourager une filière agro-environnementale de foin issue de ses prairies, explorer des débouchés économiques pour les prairies de mauvaise qualité notamment lorsqu'elles sont sablées par les inondations. L'originalité de la démarche est de nouer à la fois une approche économique, socio-économique et écologique tout en assurant aussi la promotion, la communication autour de ces prairies et des services qu'elles rendent.

Elle présente l'ordre du jour.

Laurie VASSELIN explique que la présentation en 2 heures des travaux réalisés ces 3 dernières années, auprès d'un public aussi varié qu'aujourd'hui, n'est pas facile. La 1^{ère} partie sur la caractérisation agroécologique de ces prairies sera technique, les 2^{ème} et 3^{ème} parties moins. Les livrables seront en ligne sur la page internet dédiée à ce projet sur le site de l'ADASEA 32 : fiches techniques, résultats d'enquêtes...et il sera donc possible de reconsulter à posteriori les résultats scientifiques, notamment les graphiques qui vont être présentés aujourd'hui. Le diaporama sera disponible avec le compte-rendu détaillé du comité. Elle invite les participants à poser leurs questions au fur et à mesure auprès des différents intervenants et prévient que cette présentation ne propose que des extraits des actions et des résultats car il a fallu faire des choix.

1 / Caractérisation agroécologique des PNI des rivières de Gascogne

[Diapos p.7-8]

Laurie VASSELIN rappelle les **motivations de cette caractérisation** : qualifier ces PNI précisément pour pouvoir en parler de manière scientifique, mieux les valoriser et monter en compétences en tant que technicien/conseiller ADASEA 32 et conseiller élevage (CA) sur ces milieux semi-naturels qui n'ont jusqu'alors pas été finement étudiés. Les prairies du Gers n'apparaissaient pas, par exemple, dans la typologie de l'ouvrage des *Prairies Permanentes*.

Plusieurs partenaires étaient impliqués : l'ADASEA 32 avec l'appui de la CA32 a fait toute la partie terrain, la CA32 et l'INRAE ont traité les analyses. L'INRAE a apporté sa rigueur scientifique tout au long du projet. Les agriculteurs ont été les interlocuteurs pour les relevés et enquêtes. Ils ont accueilli l'ADASEA 32 et la CA sur les prairies et ont expliqué leurs pratiques de gestion. Une expertise du CBNPMP a permis de sortir des indicateurs qui pourront être utilisés pour qualifier ces PNI, grâce à l'emploi de l'outil « Floréal », coconstruit avec INRAE de Toulouse. Les données de ValoPNI ont contribué par ailleurs à alimenter l'outil. Elle salue enfin le travail du laboratoire d'analyse LANO qui a traité toutes les analyses de fourrages et de sols.

La caractérisation s'est faite sur 2 années consécutives intéressantes : une année plutôt sèche, 2021 et l'autre plutôt humide, 2022, la moyenne lissant donc les données de ces deux cas de figures assez fréquents. Une méthodologie a été mise en œuvre pour les expertises terrain qui ne sera pas détaillée ici mais qui porte principalement sur l'étude de la végétation. Des analyses de sols et des analyses de fourrages à plusieurs stades de développement (autour de mi-mai et de mi-juin) ainsi que dans le foin ont été réalisées, l'idée étant de promouvoir aussi le foin issu de ces prairies. La production de biomasse a été évaluée. Des échanges et réflexions entre partenaires ont permis de structurer le jeu de données et orienter son traitement. Une fois encore, des choix ont été faits.

Le livrable sera une fiche type qui résumera les conditions pédoclimatiques, les pratiques agricoles, la composition et l'évolution saisonnière de la végétation, les services environnementaux et la valorisation fourragère possible tels que présentés dans l'ouvrage *Prairies Permanentes*, qui est une référence sur les prairies à l'échelle nationale.

[Diapo p.9]

François RATIER présente l'extrait de **composition de la végétation** faite à partir des relevés floristiques faits par **Guillaume SANCERRY** (ADASEA 32) au printemps 2021 sur les prairies. Il cite les espèces dominantes sur la trentaine de prairies suivies et commente les proportions. Il y a une dominance de graminées (la plus fréquente : la fétuque élevée qui tolère bien à la fois les conditions séchantes et plus humides, le pâturin commun, le fromental...), une proportion significative de légumineuses (8% : une des principales est la gesse des prés ce qui semble logique étant donné qu'il s'agit de prairies essentiellement de fauche), et beaucoup de diverses (autres dicotylédones : lin, renoncule, plantain lancéolé...), un peu de joncs/carex et de ligneux (ronces, repousses de frênes...)

Laurie VASSELIN précise qu'il s'agit des proportions en volume des différentes espèces dans la prairie et non en recouvrement.

[Diapo p.10]

Guillaume SANCERRY présente le schéma réalisé par **François PRUD'HOMME** du CBNPMP. Il souligne la dominance de prairies de fauche mésohygrophiles et plus en marge, des prairies avec un gradient d'hygrométrie plus humide sur lequel on peut trouver la Jacinthe de Rome, espèce

protégée ou plus sec avec des cortèges d'espèces spécifiques comme les orchidées. Il ajoute que IC signifie Habitat d'intérêt communautaire, énuméré dans la directive européenne "habitats, faune, flore". Leur présence est une reconnaissance environnementale pour les prairies.

Laurie VASSELIN souligne aussi l'hétérogénéité intra parcellaire avec un fond prairial majoritaire et des microfaciès plus ou moins humides qui s'entremêlent.

[Diapo p.11]

François RATIER présente les résultats des prélèvements de biomasse et les notations de flore effectuées par **Laurie VASSELIN** et **Thanh-Chi NGUYEN** (ADASEA 32). L'opération consistait à noter les volumes des espèces dominantes à 2 périodes (vers 1200°Cj « stade optimum de fauche » et vers 1600°Cj « stade un peu tardif, fin de printemps ») et à prélever et peser l'herbe au sein d'une zone de 70x70cm avec 3 répétitions par prairie. Les rendements à l'hectare sont assez modestes par rapport à d'autres prairies de l'enquête nationale : en moyenne 3tMS/ha au premier passage et 3,6tMS/ha au second.

Globalement, il n'y a pas de fertilisation sur ces prairies du fait du potentiel de valorisation limité mais aussi de l'engagement dans les MAEC qui interdisent la fertilisation azotée. 2/33 des PNI suivies reçoivent du fumier de temps en temps (1 fois tous les 3 à 6 ans) et 1 seul de l'azote minéral.

Claire LEMOUZY complète : historiquement, ces prairies ont peu bénéficié de fertilisation car situées en fond de vallée, elles sont réputées être amendées par les crues.

[Diapos p.12,13,14]

François RATIER poursuit : la fiche contiendra le tableau résumant les valeurs alimentaires moyennes de ces prairies pour les ruminants, aux deux dates. « UF » est un indicateur de valeur énergétique du fourrage pour les ruminants. Ces valeurs ont été mises en relation (au même stade d'environ 1200°Cj) avec les valeurs d'autres prairies à l'échelle nationale : elles sont à un bon niveau.

Les teneurs en minéraux peuvent être plus variables en fonction du type de sol et des pratiques de fertilisation. Ce qui ressort ce sont les teneurs en phosphore plus faibles que les autres prairies de France, sans doute en lien avec les teneurs très basses en phosphore dans les sols. A l'inverse, les teneurs en calcium sont élevées et peuvent peut-être s'expliquer par le sol calcaire.

[Diapo p.15]

François RATIER poursuit avec un graphique qui fait le lien entre les indices agronomiques calculés à partir de la flore des prairies avec ceux issus de *Floréal*, l'outil utilisé par le CBNPMP évoqué précédemment, et la valeur alimentaire du fourrage.

Il existe un indice de température théorique optimale de fauche dans *Floréal* calculé à partir de la végétation et le stade phénologique des différentes espèces (épiaison, floraison...) En fonction de l'écart entre cette température optimale et celle à laquelle les prélèvements d'herbe/foin ont été effectués réellement, on peut voir l'influence de cet écart sur la valeur fourragère. Lorsqu'on est proche de la température optimale déterminée par *Floréal*, la valeur fourragère est optimum et, plus on s'en éloigne, plus celle-ci a tendance à baisser. Il existe une grande variabilité selon les parcelles.

Laurie VASSELIN insiste sur le fait que le stade de récolte du foin influe fortement sur la valeur énergétique, plus que d'autres paramètres étudiés.

François RATIER ajoute qu'en 2021, il y a eu certaines récoltes très tardives pour ceux qui étaient engagés sur des MAEC avec retards de fauches après le 15 juin car il s'est mis à pleuvoir juste après, retardant ainsi la fauche à juillet.

[Diapos p.16&17]

François RATIER explique que le phénomène de baisse de valeur énergétique avec les fauches à des stades phénologiques tardifs se lit à nouveau ici, c'est un phénomène bien connu. Cela a l'avantage ici d'être chiffré, ce qui pourra nous aider dans la restitution, les fiches techniques et les réflexions sur la valorisation. Les dates calendaires sont mentionnées sur ce graphique pour que cela soit plus parlant.

Laurie VASSELIN demande s'il est possible de commenter les résultats au vu des besoins bovins.

François RATIER répond que ce fourrage, seul, est insuffisant pour optimiser la production de lait d'une vache avec un veau. Il est nécessaire d'apporter un complément (cf. graphique). Cependant, il suffirait pour alimenter une vache qui n'est pas en gestation ou qui n'allait pas. Pour les chevaux, resituer la valeur énergétique par rapport aux besoins équin permet aussi d'avoir quelques références pour répondre aux demandes car il a des sollicitations sur le sujet. Les foin de PNI tardifs conviennent bien à un âne ou un poney à l'entretien (qui n'a pas besoin d'être engraisé), pour une jument en lactation, des foin jeunes seront préférables. Ces références seront utilisées pour construire les fiches techniques.

[Diapo p.18] Non présentée pour respecter le temps.

[Diapo p.19]

François RATIER poursuit : en plus des analyses de sol, les teneurs en minéraux dans le fourrage ont permis d'obtenir des indices de nutrition en Phosphore et Potassium qui sont de bons indicateurs pour caractériser les besoins en fertilisation des prairies permanentes. L'analyse de sol est quant à elle, moins adaptée à la prairie permanente puisqu'il y a de grosses variations des teneurs en K et P selon la profondeur de prélèvement et que la diversité des espèces végétales n'est pas facile à relier aux besoins de fertilisation pour l'optimisation de la production. C'est différent d'une culture où on sait très bien formuler des conseils de fertilisation à partir d'une analyse de sol.

Il explique le graphique : 100 est l'optimum qui a été déterminé à partir d'essais d'INRAE, en conditions non limitantes avec pas mal d'engrais apporté. Lorsque l'on se situe en dessous de 80, c'est que les teneurs en phosphore et potasse vont être limitantes pour augmenter la productivité de la prairie. Très au-dessus de 100, c'est un excès, on peut dans ce cas conseiller de baisser la dose d'engrais sans pénaliser son rendement. La lecture du graphique montre que ces PNI sont déficitaires en phosphore et en potasse, ce qui est cohérent avec les faibles teneurs dans le sol en phosphore (d'après les analyses de sol). Par contre, la teneur en potasse du sol est plutôt correcte donc cela montre que la potasse est mal assimilée par les plantes. L'explication pourrait être liée aux teneurs en Magnésium très élevées du sol qui entre en concurrence avec la potasse et qui font qu'elle est mal absorbée.

[Diapo p.20]

Laurie VASSELIN laisse la parole à **Éric KERNEIS** pour la suite des présentations graphiques. Elle rappelle que ces références techniques permettront aux conseillers de mieux appréhender la prairie sur laquelle l'éleveur peut être en demande de conseils de gestion, en

termes de fertilisation, d'optimum de fauche, etc... bien que certains agriculteurs soient souvent contraints avec les MAEC afin de favoriser l'écologie du milieu. L'équilibre agroécologique est recherché sur ces PNI.

Éric KERNEIS se présente : il travaille à l'INRAE de St Laurent de la Prée en Charentes Maritimes et a découvert les PNI du Gers en participant à ce programme. D'autres projets ont pu avoir lieu sur des prairies humides ailleurs en France, c'est le cas d'APEX qui a concerné toutes les vallées des marais sur des bords de Loire depuis l'estuaire jusqu'à Angers. Des analyses fourragères avaient aussi été faites ce qui a permis de resituer les analyses faites dans le cadre de ValoPNI avec des analyses faites dans le cadre d'un projet concernant une autre zone géographique bien plus vaste.

La teneur en cellulose brute (CB) et la teneur en matière azotée totale (MAT) sont deux éléments fondamentaux de la qualité des fourrages. Combinés avec la digestibilité, ils permettent de calculer tous les indices de valeurs fourragères. Plus on est situé en haut à gauche du graphique, plus le fourrage est de bonne qualité. En resituant l'ensemble des valeurs obtenues dans le cadre d'APEX (gamme très large de niveau de CB et MAT) et les valeurs obtenues dans le cadre de ValoPNI (P2 en 2021), on peut qualifier la qualité du fourrage par rapport à d'autres prairies humides et observer une diversité de valeurs fourragères selon les prairies (nuage de point et non un amas). La question était alors de savoir : peut-on distinguer différents types de PNI qui justifieraient ces différences de valeurs fourragères ?

[Diapo p.21]

Éric KERNEIS ne cache pas sa surprise. Dans les prairies de marais charentais et marais littoraux atlantiques où les zones inondées le sont tous les ans de façon plus ou moins prolongées (selon la microtopographie de ces marais), les communautés végétales se distinguent entre les caractéristiques des zones humides, des zones sèches et intermédiaires. En revanche, les espèces végétales des PNI du Gers sont en mélange. Il peut y avoir des végétations caractéristiques de zones plus sèches ou très humides, même au sein d'un quadrat d'1m². Les communautés végétales plutôt liés aux milieux secs, milieux intermédiaires ou milieux humides peuvent parfois se côtoyer sur une même zone de la prairie.

Les premiers tests ont tâché d'expliquer la diversité fourragère en fonction de la diversité de la flore, en se basant sur des critères connus sur d'autres zones humides en France (teneur en graminées, en cypéracées, joncacées, en dicotylédones et en légumineuses). Aucun lien direct n'a pu être fait entre la valeur fourragère et les proportions de ces différentes catégories. Des corrélations ont été cherchées sur la présence d'espèces particulières, notamment la fétuque élevée, qui, dans certains marais, induit systématiquement une valeur fourragère moins intéressante que d'autres graminées. Ce n'est pas le cas sur ces prairies où la fétuque est fortement présente partout et ne permet pas d'expliquer la diversité des valeurs fourragères.

Face à ce constat de diversité des espèces, il a calculé une note de 1 à 10 pour chaque prairie étudiée, appelée « note d'hygrophilie » (attirance pour l'humidité). 1 correspondant aux PNI les plus sèches et 10 aux plus humides. La note a été calculée pour chacun des 8 quadrats relevés sur chaque prairie. La note se base sur une classification des espèces en « plutôt sèches », « intermédiaires » ou « humides ». La moyenne des notes des quadrats constitue la note de la prairie entière.

Le graphique montre que les notes vont de 2 à un peu en-dessous de 8. Ceci a permis de classer les parcelles en 3 groupes : des parcelles plutôt sèches (indice entre 2 et 3), d'autres intermédiaires (entre 3 et 5) et au-dessus de 5, les parcelles les plus humides.

[Diapo p.22]

Ces notations mises en relation avec les valeurs fourragères (MAT et CB) montrent qu'il n'y a toujours pas de corrélation : il existe une diversité de valeur aussi bien d'azote que de cellulose quelle que soit la note présente sur ces parcelles. Cela signifie qu'il n'y a pas d'effet négatif de l'hygrophilie (importance de la submersion) sur la valeur fourragère. Les idées préconçues qui affirment que le fourrage n'est pas bon quand la parcelle est humide ne se vérifient pas au regard de ces résultats. La qualité des prairies telle que **François RATIER** l'a présentée précédemment est plutôt bonne, par rapport à celles de prairies d'autres territoires où il y a eu des études de ce type-là. C'est intéressant et cela permet de valoriser ces prairies.

[Diapo p.23]

Laurie VASSELIN résume les principales conclusions de la partie (cf. diapo) avant de prendre les questions.

[Questions/réponses]

Manuel DELAFOULHOUZE (CBNPMP) comprend que les données présentées sont celles de la 1^{ère} fauche de printemps. Il demande si le regain (2nde période poussante de l'année) n'est pas une composante plus importante à regarder sur ces PNI ? Du fait de la « fraîcheur » de ces PNI, il aurait dans l'idée que la production serait plus importante par rapport à celle d'autres prairies à cette période-là.

Il demande ensuite si la condition humide/inondable influe directement sur les dates de fauche ou non ? Y a-t-il la possibilité d'entrer sur les parcelles plus tôt ?

Laurie VASSELIN répond que l'étude du regain n'a pas été faite pour des questions de temps, de moyens et d'objectifs du programme qui étaient de relever des données comparables à d'autres données nationales ; mais aussi des données récoltées autour de la date de fauche effective de ces prairies, dans l'optique d'une valorisation en foin. Le regain est, dans la quasi-majorité des cas, utilisé en pâture ou non valorisé, donc moins important à étudier. A dire d'éleveurs et de ce que l'on sait : le regain serait en effet plus productif sur ces prairies, comparativement aux autres. Visuellement, cela s'est très bien vu en 2021, où seules les prairies de fond de vallée sont restées vertes donc poussantes. Bien que, dans l'ouvrage « Prairies Permanentes », les quatre saisons (début de printemps, fin de printemps, été et automne) aient été étudiées, cela n'a pas été le cas ici par choix méthodologique et financier.

En réponse à la deuxième question, il est vrai que lors de certains printemps pluvieux, il est difficile d'entrer avec les engins de fenaison sur ces prairies, qui, de fait, ne sont pas fauchables précocement. Pour bon nombre des prairies, elles sont portantes à partir de mi-mai / fin mai dans des conditions météorologiques non exceptionnelles. La fauche tardive est plutôt liée à la stratégie de fenaison de l'éleveur qui va préférentiellement commencer par les prairies de coteaux, ou qui s'est engagé dans une MAEC de retard de fauche. Certaines de ces prairies ont aussi une plus grande souplesse d'exploitation, mais cela n'est pas généralisable, nous l'avons vu dans le graphique présenté par **François RATIER**. Il y a des prairies qui, malgré un écart important à l'optimum de fauche, conservent une valeur fourragère intéressante, mais ce n'est pas le cas de toutes. Certaines réagissent bien à un gros écart de date de fenaison, d'autres moins.

Elle demande à Josette de témoigner sur sa stratégie et la manière dont elle gère ses PNI.

Josette POURCET explique qu'elle s'est engagée dans des MAEC avec retard de fauche au 1^{er} juin. Il est vrai qu'elle pourrait faucher certaines plus tôt, mais pas toutes.

Nathalie BENAT (ADASEA 32 animatrice CATZH 32 - Cellule d'Assistance Technique aux Zones Humides pour la Save) ajoute que la saturation en eau des sols de ces prairies varie beaucoup aussi selon les cas, ce qui joue sur la date d'entrée possible sur la parcelle. En effet, les cours d'eau diffusent l'eau latéralement sur la parcelle et lorsqu'ils sont réalimentés par le système Neste, ils peuvent alors empêcher l'entrée trop précoce sur ces PNI, ce qui n'est pas le cas quand le niveau de la rivière est bas. La hauteur de ces « nappes alluviales battantes » qui remontent et redescendent, varie donc selon la saison, la pluviométrie, les lâchés du canal de la Neste et cela a forcément un effet sur l'engorgement du sol en eau. Les orages peuvent être assez violents aussi en juin sur le territoire, et sont souvent très localisés, ce qui fait que d'un bassin versant à l'autre, les situations varient pour une même période. C'est d'ailleurs le ruissellement provoqué par ces orages ou ces crues-là, qui souillent la prairie alors qu'elle est prête à être récoltée.

2 / Valorisation des PNI par l'élevage

[Diapo p.24]

Laurie VASSELIN introduit la seconde partie. Le travail a consisté à faire un rapide état des lieux des besoins et de l'état du marché du foin via un travail d'enquête auprès d'une centaine d'agriculteurs et la synthèse des perceptions des gestionnaires de PNI à partir des données de la CATZH 32. Quelques travaux complémentaires, comme le suivi de plateformes de vente de fourrage en ligne, ont été faits pour juger de leur dynamique. *Le Bon Coin* est nettement la plus active sur le territoire, mais le réseau agricole avec le bouche-à-oreille reste le biais de commercialisation majoritairement utilisé.

Un appui technico-économique auprès des agriculteurs via des animations, du porter à connaissance des résultats au fil de l'eau, de la rédaction et diffusion d'articles, a été proposé tout au long du programme. Plus ponctuellement, l'ADASEA 32 a aidé à la vente de foin par la mise en réseau, l'appui à la rédaction d'annonces et à leur diffusion.

Une valorisation de ces prairies auprès d'autres acteurs (techniciens de rivières, CATZH 32, CBNPMP, CEN, autres...) s'est faite en ouvrant les journées techniques initialement ciblées pour les agriculteurs, en diffusant largement des informations, en élargissant les invitations aux COPILs.

[Diapo p.25]

Laurie VASSELIN présente ensuite quelques résultats de l'enquête globale, faite auprès de 100 agriculteurs (principalement des éleveurs et polyculteurs-éleveurs). C'est une enquête principalement téléphonique, faite majoritairement auprès des agriculteurs du territoire du projet, qui connaissaient l'ADASEA 32 via ses différentes missions (MAEC, conseil CATZH 32, PAC, PSE...) et dans une moindre mesure, via des contacts trouvés sur des annonces de vente de foin sur *Le Bon Coin*.

Le marché est très local : les éleveurs qui achètent du fourrage s'en procurent tous, sauf exception, dans le département. Plus de la moitié se le procurent sur pieds, c'est à dire qu'ils gèrent eux-mêmes la fenaison. Ils ont, pour la plupart, le matériel de fenaison en propriété (faucheuse, faneuse, andaineur), la presse étant parfois achetée par la CUMA ou sollicitée en prestation. Ils sont souvent

amenés à gérer des prairies qui ne sont pas les leurs soit pour augmenter leur besoin de surfaces en herbe soit pour arranger un particulier ou un céréalier qui n'a pas lui-même les moyens de gestion. Lorsque la production de foin est satisfaisante, c'est du donnant-donnant mais quand la prairie est sablée et qu'il faut quand même aller faire les bottes pour respecter le cahier des charges MAEC et remettre en état la parcelle...c'est plus compliqué.

Elle rappelle l'importance des éleveurs pour gérer ces PNI, d'où l'intérêt de soutenir la filière d'élevage de ruminants.

Les élevages sont peu labellisés AB et de fait, le foin de PNI non plus. Ce label pourrait être intéressant pour la valorisation dans l'alimentation animale autre que les élevages de ruminants comme on le verra dans la dernière partie, d'autant que bien souvent, la gestion de ces prairies répond déjà au cahier des charges AB (pas de phytosanitaires ni d'engrais de synthèse).

49 % vendent du foin de prairies permanentes principalement vers les élevages bovins et la filière équine. Les volumes d'achat/vente sont souvent modestes et locaux, fonction de la saisonnalité de la ressource : vente de plus ou moins gros volumes selon les surplus de foin les bonnes années.

[Diapo p.26]

Florent GEORGES (Animateur machinisme à la FDCUMA), s'est appuyé sur les enquêtes conduites par **Laurie VASSELIN** pour sortir des coûts de chantiers en euros/hectares pour les différentes étapes de fenaison. Le tracteur est souvent chiffré en euros/heure d'où la nécessité de connaître les largeurs du matériel et les vitesses d'avancement pour pouvoir définir des débits de chantiers et que le coût de la traction soit intégré.

Il a utilisé comme base, le guide des prix de revient du matériel, guide réalisé en FDCUMA tous les 2-3 ans dans lequel tous les matériels d'Occitanie présents dans les CUMA sont recensés. Le dimensionnement de la traction s'est faite en cohérence avec les largeurs de matériel utilisés : de 120 chevaux jusqu'à 250 chevaux (le maxi étant essentiellement utilisé pour la presse à balle cubique qui demande plus de puissance).

Le coût de la main d'œuvre et le Gasoil Non Routier n'ont pas été pris en compte car le prix est fluctuant. Le GNR a été quantifié en litres de gasoil par hectare. Chaque chantier a été détaillé (cf. diapo), ainsi que son coût, donné à la fois en euros/ha et en euros/tMS à l'hectare (car fonction de la productivité qu'il peut y avoir).

Les écarts sur la trentaine de pairies sont assez importants, mais les moyennes sont cohérentes. Il a pu en discuter avec un collègue des Hautes-Pyrénées.

En moyenne, une balle sort à environ 9 € sur les coûts de mécanisation (hors carburant, hors main d'œuvre). La variation des prix s'explique par la différence des matériels qui fournissent plus ou moins de débit de chantier et les prairies elles-mêmes, qui fournissent plus ou moins de biomasse. Ainsi, les coûts les plus optimisés sont là où les débits de chantiers sont rapides et où la production est bonne.

Laurie VASSELIN le remercie pour ce travail car il est souvent difficile pour les agriculteurs de connaître le coût de revient sur une parcelle donnée. Connaître le coût de production approximatif du foin était important pour le projet afin de travailler sur sa valorisation.

Florent GEORGES répond que les agriculteurs n'intègrent en effet pas toujours la partie amortissement et les coûts d'entretien et de réparation du matériel, ce que fait le Guide des prix. C'est pourtant une part non négligeable du coût de mécanisation.

En moyenne, on notera que la consommation du carburant se chiffre entre 20 et 25L de gasoil/ha. Il suffira d'appliquer le prix du carburant que l'agriculteur a pu obtenir pour faire le calcul global : entre 20 et 30 € environ à ajouter en complément.

Laurie VASSELIN indique que ces résultats ont été rendu individuellement par mail aux agriculteurs qui avaient données les informations et que ces moyennes et écarts types seront intégrés aux fiches techniques pour une diffusion plus large.

[Diapo p.27]

Florent GEORGES ajoute qu'en plus des coûts de la fenaison, il faut ajouter les coûts d'entretien (broyage de prairie, de bordures). Pour un broyeur de 3m50-4m de largeur, le coût est estimé à 15€/ha, plus le coût de la traction (souvent 120 cv) qui est de 20€/heure.

En moyenne, le broyage de la prairie a été considéré fait tous les 2 ans (avec un broyeur d'environ 3m50 qui tourne à 5-6 km/heure env. →coût 28,5 €/ha.

Le broyage des bordures est plus difficile à généraliser car elles sont plus ou moins larges et plus ou moins hautes et peuvent parfois nécessiter plusieurs passages → il faut compter entre 50 et 90 €/ha. Ce coût est à relativiser car l'entretien par broyage se fait en moyenne 1 à 2 fois sur 5 ans.

[Questions/réponses]

Sandrine ESCLAMADON, technicienne de rivière au SYGRAL demande si on entend par broyage de la prairie, la gestion des repousses de ligneux.

Florent GEORGES acquiesce.

Laurie VASSELIN a eu quelques retours d'agriculteurs qui étaient contents de connaître plus finement leurs coûts et où ils se situaient. L'un d'eux trouvait cela particulièrement intéressant pour évaluer des dégâts d'un sablage par exemple, ou pour aider à prendre une décision d'intervention ou non sur la prairie, notamment en cas de sablage.

Florent GEORGES conclue sur le fait qu'estimer le coût de revient permet en effet de recontextualiser et juger la pertinence d'intervenir : dans quelles conditions et à quel prix de valorisation derrière.

[Diapos p.28, 29, 30]

Thanh-Chi NGUYEN se présente (animatrice CATZH 32 et opératrice du projet ValoPNI) et détaille les différentes rencontres techniques sur la gestion agricole et la valorisation de ces prairies inondables qui ont été proposées aux agriculteurs(-trices) cf. diapo.

Elles ont été l'occasion d'impliquer le réseau d'éleveurs(-euses) sur différents thèmes en testant différents formats, mais aussi un public plus large comme un groupe d'étudiants pour la première rencontre, ou encore des techniciens de rivières, le réseau des gestionnaires de la CATZH 32, des techniciens agricoles...

Des intervenants extérieurs ont alimenté certaines de ces rencontres.

[Diapo p.31]

Laurie VASSELIN explique que ce projet a permis par ailleurs de financer l'acquisition et la formation de l'ADASEA 32 à l'outil d'animation innovant *Mission PERPET®*, le technicien de la CA32, **François RATIER** étant déjà formé à cet outil. Le partenariat CA32/ADASEA 32 pourra être prolongé à l'avenir sur la coanimation de cet outil et son amélioration.

Il s'agit d'un outil collaboratif, qui permet de répondre à une problématique qu'un agriculteur aurait sur une prairie. L'idée est de transmettre les clefs d'un bon vieillissement de la prairie, d'une

adaptation des attentes au plus proche du potentiel de la prairie. Il se base sur les échanges entre pairs, puisqu'il s'anime avec un petit groupe d'agriculteurs. Par exemple : un agriculteur qui est sur le point de refaire sa prairie parce qu'elle ne lui convient plus du tout, le jeu lui permettra soit de changer sa décision en modifiant sa pratique et/ou en révisant ses attentes, ou de conforter cette décision en identifiant les leviers à actionner dans la gestion future pour ne plus en arriver là. Cela peut aussi s'appliquer à un agriculteur qui se pose juste une question de gestion. C'est l'échange entre pairs qui fait la richesse de cet outil et de l'intelligence des solutions identifiées.

Cet outil pourra être amélioré en ajoutant quelques cartes-espèces avec certaines espèces manquantes constituant le fond prairial de nos prairies, bien qu'il soit déjà bien efficace en tant que tel.

[Diapo p.32]

Thanh-Chi NGUYEN présente les deux thématiques abordées lors de la dernière rencontre proposée dans le cadre du programme : la restauration des PNI enfrichées par les frênes (avec un retour d'expérience sur site) et le matin la valorisation de la viande et du foin chez un éleveur de vaches gasconnes en circuit court l'après-midi. Cette dernière journée se voulait conviviale avec une invitation ciblée envers la soixantaine d'éleveurs qui avaient participé, à un moment, au Concours des pratiques agroécologiques dans l'optique de les remobiliser et conforter les liens. Elle a été aussi ouverte aux autres partenaires du territoire, réseau de gestionnaires CATZH32 et membres du jury du concours.

[Diapos p.33, 34, 35,36]

Laurie VASSELIN poursuit avec la présentation de quelques articles et fiches techniques encore en cours de réalisation. Elle explique que la tenue d'un atelier « Venez en faire tout un foin » à l'occasion de la fête des coteaux a permis de toucher quelques particuliers, agriculteurs et élus. La valorisation des échantillons d'herbe prélevés dans les prairies à l'occasion des inventaires, a permis de rendre l'atelier dynamique, tout comme la création d'un petit jeu sur le matériel de fenaison et l'utilisation de la maquette du CD32, construite dans le cadre du SAGE Neste et Rivières de Gascogne.

Les vidéos, créées dans le cadre du projet ValoPNI constituent l'un des gros livrables. La 3^{ème} et dernière vidéo présentera les principaux résultats et le retour d'expérience sur le projet. Elle compte sur les partenaires et participants au COPIL pour sa diffusion en début d'année prochaine.

Enfin, elle présente la communication et la valorisation faite par le biais du site internet de l'ADASEA 32, de mails ou interventions ciblées. Elle cite l'exemple du mail adressé au service de l'AEAG en charge des paiements pour services environnementaux, de la DDT et de la DRAAF dans le cadre des PAEC ou encore en réponse à l'invitation de la DREAL Occitanie pour intervenir au sein d'une table ronde « Paysages et Changement climatique » auprès des acteurs du Paysages et mettre en valeur l'importance du bocage gersois et de ses prairies.

[Diapo p.37]

Elle clôture en expliquant :

- Ces prairies sont, dans la plupart des cas, valorisées par l'élevage de l'exploitation ou sont mises à disposition d'éleveurs voisins qui récoltent le foin sur pied, dans le cas où il n'y a pas ou plus d'élevage sur la ferme.
- Optimiser la valorisation, se traduit pour l'éleveur par une optimisation de la gestion de la prairie en fonction des coûts de revient, la minimisation des charges de mécanisation, ainsi qu'une optimisation de l'herbe ou du foin dans son usage pour l'alimentation de l'animal (importance de choisir la cible adaptée).

- Le coût de vente est actuellement très variable, dépendant de l'offre et de la demande, et de la production sur la saison. Comment amoindrir cet impact de saisonnalité (stockage ? logistique ? réactivité de vente ?)
- Enfin, la fragilité de la filière de l'élevage est un constat qui revient régulièrement dans la bouche des éleveurs bovins. Il manque des vétérinaires, des mécaniciens agricoles, des éleveurs pour permettre d'avoir une vraie force de frappe et une dynamique de filière... Ils sont plutôt en attente de facilitation du travail et de soutien, qu'à même de donner une impulsion et s'impliquer dans le développement d'une filière plus structurée de vente de foin.

La conjoncture n'est pas favorable à impulser de nouvelles initiatives avec les agriculteurs et éleveurs déjà en place qui n'ont pas la possibilité d'investir plus de temps, de moyen et/ou d'énergie. Néanmoins, nous entrons dans une phase de renouvellement où la transmission de l'élevage va devenir un enjeu important.

Les enquêtes sur les pratiques, faites dans le cadre du projet, ont permis de collecter des savoir-faire avec ces prairies qui pourront être transmis aux futures générations d'éleveurs.

3 / Etude d'autres débouchés et valorisation hors élevage

[Diapo p.38]

Laurie VASSELIN présente ce troisième axe de travail principalement investi par l'ADASEA 32 avec un peu d'appui de la part de la CA32 sur la valorisation du foin sablé comme bioénergie, et par la FDCUMA pour la réflexion sur la logistique matérielle et l'éventuel compostage.

Des pistes de valorisation hors élevage ruminants, avaient déjà été identifiées par une ancienne salariée de l'ADASEA 32 en 2015-2016. Le travail a consisté à reprendre ces pistes et mettre à jour les connaissances et expériences de ce qu'il se faisait ailleurs afin d'analyser les atouts, faiblesses et menaces de chacune des pistes.

[Diapo p.39]

Il a aussi consisté à trouver des solutions au cas par cas pour les situations de sablage des foins au cours du projet : recherche d'acheteurs et diffusion d'annonces, identification des dégâts. A cette occasion, Arbre et Paysage 32 a été contacté pour discuter de la possibilité d'utiliser ces foins sablés en paillage préalable aux chantiers de plantation. Elle soulève un besoin d'animation pour mettre en relation les gens et constituer un réseau d'acheteurs/vendeurs plus ou moins réguliers.

[Diapo p.40]

Alice BARDET se présente et explique que son point de départ était l'étude faite par la CATZH 32 en 2015 qu'elle a mise à jour et complétée. Elle présente le tableau de synthèse AFOM avec les deux nouveaux débouchés identifiés : paillage en maraîchage et écoconstruction.

Les débouchés peuvent être catégorisés en 2 types :

- Valorisation pour l'alimentation animale hors élevage : alimentation équine, animalerie et animaux de zoos.

- Valorisation énergétique : méthanisation, pellets, compost (en plateforme de compostage et à la ferme)

Le marché de l'alimentation équine est un marché assez fermé donc il peut être un peu difficile d'approche (les haras et centres équestres sont souvent fidèles à leur propre fournisseurs) mais les prix de vente du foin peuvent être plus intéressants. L'exigence sur la qualité est parfois plus élevée aussi et assez subjective (les attentes varient). C'est le débouché le plus commun pour le foin après celui de l'élevage de ruminants.

L'alimentation des zoos (girafes, rhinocéros, zèbres...) est intéressante car elle peut écouler des grosses quantités de façons régulières. Les débouchés dans la région sont limités et il y a une exigence sur les critères nutritionnels. Ex : retour du PNR de Lorraine qui fournit 50 tonnes/an de foin de prairies naturelles dans un parc animalier.

[Diapo p.41]

L'alimentation en animalerie était un des débouchés identifiés dès 2015 comme l'un des plus prometteur. La vente de foin pour les petits rongeurs se fait « au détail » donc il est possible d'avoir une valeur ajoutée plus attractive que de la vente en gros pour de l'élevage. C'est un marché déjà structuré qui peut s'avérer intéressant car le marketing peut s'axer sur le local, sur les services que rendent ces prairies à la société, et/ou le bio s'il est labellisé. Le problème principal est celui des coûts du transport, de l'ensachage, de la main d'œuvre, de la distribution qui diminue le gain de l'agriculteur. Il existe un exemple de ce produit dans le Gers avec du foin bio.

Laurie VASSELIN présente un format de ce foin proposé par Gasco, une filiale de la coopérative céréalière gersoise Gersycoop. Elle précise qu'il est programmé une rencontre entre ADASEA 32 et le directeur commercial de Gasco (qui, par ailleurs s'est excusé de ne pas pouvoir être présent au COPIL ce jour) courant novembre dans le cadre du projet.

Aucun éleveur ne s'est montré individuellement intéressé au cours des 3 ans du projet pour se lancer vers ce type de débouché malgré le partenariat avec l'ESAT d'Auch qui aurait pu faire un test d'ensachage manuel. Peut-être que l'absence d'étude de marché spécifique à ce débouché qui été initialement prévu mais qui n'avait pas pu se faire faute de financements n'a pas facilité la prise de risque individuelle. Peut-être aussi que la proposition n'a pas été assez explicite.

Il semblerait que la demande existe puisque le foin ensaché présent dans les animaleries vient généralement d'ailleurs. Un produit qui ne semble pas présent et qui trouve sa clientèle sur les plateformes de vente en ligne, sont les petites bottes de foin carrées, non emballées pouvant être chargées dans le coffre de la voiture. Il semblerait intéressant de développer cette gamme-là avec des partenariats commerciaux plus réguliers car ces bottes sont moins coûteuses à produire (pas emballées) et d'un impact écologique moindre.

Alice BARDET confirme en effet, que l'ensachage est actuellement réalisé dans le Cher donc les coûts liés au transport sont élevés.

Le PNR de Lorraine a développé la vente de foin vers les animaleries/jardineries et, son constat est que cela concerne de petites quantités (1 ou 2 agriculteurs).

Enfin, une ferme du Tarn s'est lancée dans la commercialisation en direct de foin ensaché, séché en grange à destination des animaux de compagnie. C'est un atelier à part entière sur la ferme qui est encore récent et qui prend beaucoup d'énergie.

[Diapo p.40] L'avantage de la valorisation énergétique du foin sablé était qu'elle aurait pu potentiellement absorber de grosses quantités mais le compostage professionnel (hors ferme) ne permet pas de valoriser cette matière pour l'agriculteur car celle-ci n'est pas achetée, il faudrait même payer pour l'acheminer et la traiter sur une plateforme. Le compostage à la ferme reste l'idéal mais il est compliqué à faire au vu des volumes et de la nécessité de retourner régulièrement et humidifier les andains pour composter de manière qualitative avec du matériel spécifique.

Laurie VASSELIN ajoute que la question du compostage à la ferme avait été abordée à travers l'enquête globale et que c'est une piste peu envisagée aujourd'hui par les agriculteurs par manque d'équipement, de temps et de place (immobilisation d'une grosse zone pendant longtemps) mais aussi du fait que les éleveurs épandent directement du fumier pour fertiliser leurs parcelles, matière également disponible sur la ferme et très intéressante agronomiquement parlant. Pourtant, cette solution est cohérente car c'est le transport de la matière qui coûte et cette biomasse pourrait être valorisée sur les champs de la ferme. Par ailleurs, concernant la méthanisation, la CA32 avait contacté le seul gestionnaire de méthanisateur par voie solide du Gers pour savoir s'il accepterait cette matière. Celui-ci avait répondu que non, principalement parce que la terre risquait d'encrasser le digesteur.

Alice BARDET poursuit sur la piste du paillage en maraichage qui peut être un débouché local. Les quantités sont assez limitées car un maraicher va sans doute se procurer que quelques balles. Elle avait pu échanger avec un conseiller maraichage à la CA65 à Tarbes qui pensait la piste du paillage possible, sous réserve d'expérimenter l'enherbement par les repousses des graines prairiales.

Pourquoi pas envisager de pailler des plantations d'arbres et creuser un partenariat avec Arbre et Paysage 32, bien que la pénibilité d'application du paillage soit un frein identifié. Remplacer le BRF dans la gestion des espaces publics bien que la dégradation soit sans doute plus rapide que le BRF pourrait être aussi une piste à creuser avec les collectivités touchées par ces inondations.

[Diapos p.42,43]

Alice BARDET termine en présentant le débouché, original, sur lequel le PNR de Lorraine avait aussi travaillé : l'écoconstruction. Un débouché à ce jour très peu étudié car il y a davantage de constructions terre-paille et que traditionnellement il n'a pas été utilisé pour cela (sans doute réservé exclusivement aux animaux).

Il y a néanmoins des usages qui existent ailleurs : des entreprises suisses et allemandes qui font des panneaux d'isolation avec du foin via un processus industriel de compression. Cela pourrait être un vrai débouché avec une valeur ajoutée dans le cadre d'une filière semi-industrielle qui demanderait une vraie étude de marché et une échelle d'approvisionnement plus grande.

De manière plus simple et ponctuelle, pourquoi ne pas envisager d'intégrer des « paillettes » de foin aux enduits, de la même manière que les paillettes de pailles sont actuellement utilisées. Elle a pu échanger avec l'association Pierre et Terre, à Riscle sur le sujet de l'écoconstruction avec ce foin sablé. Cela nécessiterait de faire de la recherche et développement.

[Diapo p.44]

Laurie VASSELIN conclue sur le fait qu'on peut distinguer deux types de besoins quant aux débouchés :

- la recherche d'un débouché ponctuel, au coup par coup qui est la posture majoritaire des agriculteurs aujourd'hui, qui, pour la plupart, n'ont pas l'énergie, le temps et les moyens de gérer cela. Ils sont au contraire dans l'attente d'une aide, d'une solution logistique « clef en main ».
- Tendre vers un débouché régulier, avec le développement d'un atelier à la ferme voir à plus grande échelle. Il y aurait un potentiel mais aujourd'hui, la filière élevage seule ne pourra pas y arriver. Il y a un besoin de se tourner vers des coopératives ou des acteurs avec plus de force de frappe et de trésorerie pour développer et structurer quelque chose de pérenne, bien que cela n'était pas la volonté d'une partie des éleveurs lors de la construction du projet. La volonté étant de garder la main sur le débouché.

L'alimentation animale bovine et équine, constitue le principal débouché actuel, mais ceux qui arrêtent l'élevage ou s'installent sans, qui font le choix de conserver les prairies, les font entretenir par les éleveurs les plus proches. Les achats et ventes s'opèrent car même s'il y a peu de valeur ajoutée, elle se fait sur des volumes non négligeables et des débouchés encore assez locaux. La valorisation peut être meilleure en optimisant bien son prix de revient, surtout auprès du public équin.

Les autres débouchés qui pourraient être les plus prometteurs pour le territoire seraient l'animalerie et l'écoconstruction, mais pour aller plus loin il faudrait réaliser des études économiques pour qu'une ou des entreprises puissent développer quelque chose sur le territoire.

Alice BARDET rappelle en conclusion, que le foin est lourd et volumineux, avec des coûts de transports non négligeables, donc sans une impulsion et une aide à la création de filière, il vaut mieux rester comme cela se fait actuellement, en vente directe au coup par coup.

[Diapo p.45]

L'importance des services écosystème reste essentielle : les services rendus méritent vraiment d'être financés dans les dispositifs d'aides existants : PAC, PSE, MAEC, CPSE... Il est indispensable de poursuivre le soutien voire revaloriser les montants.

Créer une labellisation n'est pas pertinente sur ces foins car ils ne se distinguent pas tant d'un point de vue qualitatif que d'autres foins, mais surtout, qu'il n'y aurait pas de grande plus-value à la vente. Il existe déjà le label AB. Cependant, une bonne communication sur les caractéristiques du foin et les services rendus par ces PNI pour le territoire serait suffisante (au sein d'une marque existante ou à créer).

Dans les labels existants, elles pourraient être prises en compte : label Bas Carbone, HVE... il faut pour cela changer d'échelle de travail et étudier dans quelles mesures les valoriser.

Claire LEMOUZY explique que les Contrats de Prestation pour Services Environnementaux font appel à des fonds privés pour financer, valoriser les services écosystémiques. Ils se distinguent donc des PSE, MAEC qui sont des fonds publics, assez limités. L'ADASEA 32 essaye de développer et proposer à travers une structuration nationale ces CPSE aux grandes entreprises et grands groupes. Cela peut être proposé aussi aux entreprises locales, toulousaines par exemple, pour protéger les rivières, les paysages, etc... Les CPSE constituent une piste parmi d'autres.

Laurie VASSELIN pointe la demande d'agriculteurs de pouvoir être exonérés à minima sur la Taxe Foncière sur le Foncier non Bâti sur ces prairies-là. Cette demande existe car c'est une

exonération prévue dans les Site Natura 2000 gersois sur les parcelles sous contrats (Natura 2000, MAEC, Charte) mais qui n'a pas réussi à être appliqué avec le service des impôts notamment. Il serait bien de rendre opérationnel ce droit.

Elle propose de clôturer par un exemple qui illustre bien l'articulation entre plusieurs outils qui permettent parfois de créer des contextes favorables à une installation en élevage ou l'orientation d'entreprise de travaux agricoles sur la fenaison. Elle laisse pour cela la parole à **Thanh-Chi NGUYEN**.

Thanh-Chi NGUYEN présente l'exemple d'un jeune double-actif, qui a récemment démarré un élevage ovin en plus de son activité au sein d'une entreprise de travaux agricoles sur la vallée de la Gimone. Touget est une commune où se situe la zone de confluence entre la Gimone et son principal affluent la Marcaoue, où il a été conservé un important réseau de prairies inondables et où se pose la question du renouvellement des éleveurs (comme dans beaucoup d'autres secteurs). L'ADASEA 32 a pu proposer depuis plusieurs années un certain nombre d'accompagnements via la Cellule d'Assistance Technique aux Zones Humides et via la mise en place de MAEC ce qui a permis de faciliter la reprise de la gestion de prairies par ce jeune éleveur, dont une vaste prairie de 15ha en bord de Gimone, qui a des enjeux importants puisque la Jacinthe de Rome y est présente (espèce protégée et emblématique de ces prairies-là). L'entreprise par ailleurs, fait la fenaison sur la plupart des prairies inondables du secteur que les MAEC ont aidé à conserver. Les différents outils ont créé une conjoncture favorable à la concrétisation d'un projet.

Laurie VASSELIN remercie pour ce témoignage positif et insiste sur l'importance de préserver un réseau de prairies suffisamment dense pour favoriser l'installation d'activité en lien avec ces prairies et pour conserver leurs fonctionnalités vis-à-vis de l'eau et des espèces.

[Questions/réponses & discussions diverses]

Laurie VASSELIN s'assure que les personnes en visio ont bien pu suivre et demande à **Isabelle JARDIN** d'expliquer les motivations du co-financement de la DREAL Occitanie sur ce projet au titre du Paysage, étant donné que la plus-value paysagère de ces prairies n'a pas été l'objet des présentations d'aujourd'hui.

Isabelle JARDIN explique que le Paysage fait écho à une manière de gérer le territoire. A partir du moment où il y a des actions sur un territoire il peut y avoir des conséquences paysagères. Il est une résultante.

Ce financement, 1% Paysage, est issu d'une politique qui a presque 30 ans et qui a été réactivé par une instruction de juillet 2016. Son le principe vise à ce que lors d'un grand projet routier, ici la RN124 qui passait en 2 fois 2 voies, on puisse donner au territoire traversé, ici les grandes vallées de la Gimone, l'Arrats, 1% du coût des travaux à des actions qui favorisent la qualité du paysage sur les territoires traversés. Un dossier cadre avait été réalisé en 2017 (validé en 2018), dont un des objectifs était de valoriser la qualité des espaces naturels et agricoles traversés. Ainsi, ce projet porté par l'ADASEA 32 pour valoriser les prairies de bord de cours d'eau s'inscrivait dans ce cadre-là.

Elle ajoute qu'une démarche paysagère est aussi une démarche de concertation. En s'appuyant sur différents acteurs du territoire et de la filière pour créer « en collectif » tout en considérant la biodiversité, ce projet était porteur. Le Paysage est l'intérêt collectif et non une somme d'intérêts individuels. C'est la combinaison de tous cela qui a motivé le co-financement.

Laurie VASSELIN profite de l'absence de questions pour donner son ressenti sur le bilan de ce programme d'actions qu'elle a coordonné. Au-delà même des résultats et des objectifs partiellement

atteints (notamment sur le développement d'une filière spécifique par manque de mobilisation d'agriculteurs et des financements restreints sur la partie aval), ce programme d'actions a permis à l'ADASEA 32 de travailler étroitement avec d'autres « corps de métier » : conseiller élevage et fourrage (CA32), conseiller matériel et animateur CUMA, chercheur (INRAE), agriculteurs, vidéaste. La dynamique partenariale et la diversité d'approches d'un même objet d'étude ont participé à la richesse de ce programme même si le travail en partenariat demande de l'énergie et du temps. Les liens et l'articulation avec les autres programmes en cours à l'ADASEA 32 ont également été faits (notamment la CATZH 32, le LIFE Coteaux Gascons). De plus, ce projet a permis de s'équiper en petit matériel, comme la sonde à fourrage qui facilitera à l'avenir les prélèvements de foin. Enfin, le projet audiovisuel est un outil de communication que l'ADASEA 32 n'utilisait pas trop jusqu'alors mais qui apporte une belle valorisation. C'est aussi un outil très intéressant en termes de livrable et rendu synthétique des résultats. Les rapports écrits, sont finalement peu lus et consultés. Il en est de même pour les fiches techniques délivrées aux agriculteurs, il faut qu'elles soient présentées dans un certain cadre, d'animation, de formation ou autre pour qu'elles soient consultées.

La création de connaissance, l'animation, le partenariat et le rendu audiovisuel sont les apports positifs de ce projet.

Elle ne peut que constater l'impossibilité de prise de risque ou de structuration collective pour le développement de nouveaux débouchés de vente dans le milieu agricole. C'est un milieu qui manque de temps, de moyens et de solidité. Il est difficile à l'heure actuelle d'impulser le développement de filière qui va d'ailleurs sans doute au-delà de celle du foin de prairie naturelle inondable, sans une aide financière forte et sans connaître parfaitement le marché.

Nous avons maintenant des éléments concrets à présenter aux maillons économiques de l'aval (coopératives, zoos, jardinerie/animaleries...), en termes de qualité, de volume, de coût de production. Reste aux acteurs de la filière de s'en saisir s'il y a une opportunité.

Il y a une première approche prévue prochainement avec Gasco afin d'apporter nos résultats techniques et voir les possibilités de développement vers le débouché animalerie.

Pour les agriculteurs, l'action s'envisage aujourd'hui plus à l'échelle locale que d'aller se positionner sur un marché national sur une filière qu'ils connaissent peu.

Elle demande aux partenaires s'ils veulent eux-aussi réagir sur ce programme d'actions qui touche à sa fin., sur ce qui leur a semblé efficace, et moins efficace.

François RATIER a apprécié travailler avec l'ADASEA 32 et l'idée serait de pouvoir initier d'autres partenariats.

Les prairies inondables sont des types de prairies sur lesquelles la CA32 n'avait pas spécialement l'habitude d'intervenir. D'avoir pu acquérir autant de données techniques avec précision, en lien avec les pratiques de gestion est bénéfique. Elles pourront servir dans des formations et de la valorisation technique même au-delà du projet, c'est toujours intéressant.

Comme disait **Manuel DELAFOULHOUE**, il aurait été intéressant de pouvoir suivre et de chiffrer aussi la repousse étant donné que ce sont des milieux, globalement plutôt frais, même s'il comprend bien les choix qui ont été faits.

Guillaume SANCERRY témoigne que les résultats de ce projet sont également intéressants pour un conseiller en environnement et animateur CATZH 32 de l'ADASEA 32. En effet, ce programme a permis d'affiner nos compétences sur ces milieux. Il donne des arguments et éléments de discussion pour continuer à travailler avec le public agricole. Même si on ne partait pas de zéro, c'est un plus. Il conforte aussi sur certaines idées que l'on ne pouvait pas prouver ou chiffrer, sur la valeur fourragère notamment. Depuis qu'il travaille sur ces milieux à l'ADASEA 32, il a souvent entendu que ces foins étaient mauvais, finalement, ça n'est pas si mauvais, elles ont du potentiel. Autant de données recueillies sur un territoire localisé est une chance.

Nathalie LAPIERRE (QUALISUD) remercie l'ADASEA 32 de l'avoir invité à ce COPIL et souligne qu'il est en effet dommage que l'on n'ait pas pu travailler ensemble. Elle a trouvé très intéressante toute l'analyse et aurait plusieurs choses à apporter : par rapport au label HVE, toute personne qui a des prairies naturelles serait avantagée. Tous les producteurs qui sont éleveurs et qui ont de la prairie peuvent facilement entrer dans ce label HVE. C'est un profil que le label HVE va favoriser.

Elle pose une question au sujet du label Bas Carbone car Qualisud est en train de rentrer sur cette certification-là : est-ce que les prairies humides du fait de leur maintien peuvent permettre de capter plus de carbone qu'une prairie travaillée ? Existe-t-il des données aujourd'hui ?

Claire LEMOUZY explique qu'il y a 2 réponses dans la littérature : une prairie naturelle capterait davantage de carbone qu'une prairie temporaire renouvelée régulièrement. Cependant, le sujet est controversé car les prairies capteraient davantage de carbone du fait qu'il y ait plus d'activité organique dans les sols mais elles en relargueraient aussi davantage. Il faut nuancer cela car il y a différents milieux : prairies, prairie humide, milieu tourbeux etc... Spécifiquement sur les PNI des vallées gersoises, il n'y a pas d'étude de faite donc on ne sait pas trop. Il faut rester prudents pour ne pas raconter de bêtises.

Nathalie BENAT ajoute que dans les résultats d'analyses de sol, il est marquant de voir que toutes les prairies très anciennes (plus de 50 ans) ont des taux de matière organique, du double, voir du triple que les autres prairies. C'est un chiffre brut qui demanderait à être interprété, approfondit.

François RATIER précise qu'il y a un gros stock de carbone dans ces prairies là mais ça ne veut pas dire qu'elles stockent. Il faut cependant absolument les maintenir.

Laurie VASSELIN confirme que le risque, est surtout celui du relargage de carbone en cas de travail du sol.

Nathalie LAPIERRE demande s'il existe un groupe de travail sur ce sujet d'étude. En effet, dans le label Bas Carbone, il y a un cadre réglementaire qui permet d'établir un référentiel spécifique et prouver que le maintien d'une pratique ou la mise en œuvre d'une nouvelle pratique sur une parcelle permet d'augmenter la captation du Carbone ou sa séquestration. Cette première étape est quand même assez longue, car il y a en général un groupe promoteur de la démarche qui est constitué par des experts techniques sur la production, mais aussi des experts en séquestration et gaz à effet de serre. Souvent l'INRAE est dans tous les groupes promoteurs.

Claire LEMOUZY répond qu'il n'y a pas de travail de ce type sur les prairies inondables, peut-être sur les prairies humides. Elle se tourne vers **Eric KENEIS** qui répond qu'il existe des projets qui démarrent là-dessus, et essaient d'identifier ce rôle de stockage ou pas des prairies selon les pratiques et modes de gestion. Dans le cadre des programmes TETRAE, l'INRAE de Saint-Laurent-de-la-Prée pilote un projet sur l'influence de la gestion hydraulique sur la biodiversité et stockage du Carbone. Une thèse va débiter l'année prochaine sur un type de marais de la côte Atlantique. Cela permet d'être en relation avec d'autres chercheurs qui travaillent sur cette question-là sur d'autres prairies humides.

Éric KENEIS poursuit sur le bilan du projet. Il complète ce qui a été dit sur l'intérêt du partenariat et souligne la quantité phénoménale de données de qualité qui a été recueillie ces années de suivi. Elles sont valorisables, aussi bien d'un point de vue technique que scientifique. Il est important que des projets très finalisés comme celui-ci, puissent servir à alimenter la réflexion d'autres équipes.

Laurie VASSELIN explique que cette remarque a été partagée en effet au dernier comité technique auquel le conservatoire botanique était également présent. Il y a potentiellement de quoi publier un poster de recherche et il est important de compiler toutes ces données et métadonnées afin qu'elles

puissent alimenter les bases de données de la recherche. Ce travail vers le monde de la recherche n'était pas prévu dans le coût initial du projet mais il est intéressant de pouvoir poursuivre là-dessus.

Emilie SALVO de l'Agence de l'eau Adour-Garonne remercie le travail et la restitution qui en a été faite. Elle rebondit sur la partie des services écosystémiques rendus, notamment le stockage de carbone et l'effet sur l'eau. Il a été mis en avant dans la conclusion que les débouchés économiques ne sont pas faciles à structurer et que la partie rémunération des services rendus restait importante. L'AEAG a expérimenté les PSE sur certains secteurs à enjeux vis-à-vis de l'eau sur le territoire du bassin Adour-Garonne. Elle sait que les prairies en bordure de cours d'eau sont une des solutions fondées sur la nature donc dans la politique d'intervention de l'Agence. Ils essayent de favoriser ces systèmes agricoles. Il y a une étude en cours en partenariat avec l'INRAE et l'IDELE qui se lance (début 2024) pour essayer de quantifier les services rendus des prairies à l'échelle du bassin Adour-Garonne, notamment celles situées en tête de bassin versant sur le stockage de l'eau dans les sols (en quantité et qualité). Il manque en effet encore de données pour objectiver les services rendus et obtenir des indicateurs et vue d'une rémunération permettant de faciliter le maintien de ces pratiques. Il sera utile de vous mettre en relation l'ADASEA 32 avec ces équipes-là pour valoriser le travail fait sur ces prairies particulières dans le secteur du Gers.

Alice BARDET s'interroge sur la possibilité d'une agence publique, comme AEAG, de faire des PSE spécialement sur ces prairies en sachant que la plupart bénéficient déjà de MAEC.

Laurie VASSELIN répond qu'à l'heure actuelle les deux dispositifs ne sont pas cumulables, l'agriculteur éligible aux deux dispositifs doit donc faire un choix.

Aurélie BELVEZE, coordinatrice du Projet LIFE Coteaux Gascons et référente des dispositifs PAC et MAEC à l'ADASEA 32, met en garde sur ces choix et explique qu'avec la PAC de 2015-2020 certaines vieilles prairies ont été mises en culture pendant 1, 2 ou 3 ans afin de toucher le montant de l'aide à la conversion bio pour « grandes cultures », bien plus élevée que celle de l'aide à la conversion bio des prairies en élevage...

Claire LEMOUZY précise que les MAEC ne ciblent pas les prairies inondables. Cette année encore, cela avait fait l'objet de discussions car les projets agro-environnementaux ne considéraient que les prairies humides et non inondables et cela a été très compliqué de monter une opération pour ces prairies-là avec des budgets qui restent très limités. Il faudrait garantir une aide, soit via les MAEC soit via les PSE, sachant que vis-à-vis de l'enjeu Eau l'AEAG aurait peut-être une priorité à le faire via les PSE par exemple.

Emilie SALVO répond qu'en effet, les MAEC répondent à un cahier des charges national, l'AEAG co-finance les MAEC sur certains territoires. L'AEAG a été une des premières agences à expérimenter les PSE sur des secteurs à enjeux particuliers (tête de bassin versant, secteurs à enjeu de polyculture-élevage). Le problème globalisé de pollution des eaux de surface, qui servent à des captages d'eau potable est en cours de réflexion également. Dans le Gers, une grande partie de l'eau potable provient des eaux de surfaces. Les questionnements pour la construction du deuxième programme portent sur les leviers complémentaires de la PAC actuelle à activer pour encourager les systèmes moins polluants sur l'eau. La priorisation est essentielle, car les moyens ne permettent pas de financer toutes les prairies du territoire. Ainsi, les retours d'expériences et propositions qui peuvent être faits alimentent ces réflexions et aident à cibler les enjeux prioritaires. Les solutions fondées sur la nature sont au cœur des discussions de la politique de l'AEAG et ces PNI en font partie (tout comme les ripisylve). Il y aura certainement une nouvelle génération de PSE avec de nouveaux objectifs, donc c'est en effet le moment de faire remonter les suggestions.

Laurie VASSELIN s'assure que la réponse à l'enquête PSE, ainsi que le mail spécifiquement envoyé à ce sujet est la bonne manière d'être entendu par l'AEAG.

Emilie SALVO acquiesce que le mail a été adressé à la bonne personne et qu'il est bien stocké pour prise en considération. Une évaluation à chaud des PSE est en cours et une évaluation à froid aura lieu. Il est possible qu'on revienne vers les opérateurs à nouveau à ce moment-là. C'est le siège de l'Agence qui gère cela.

Laurie VASSELIN remercie les participants et invite à partager un petit goûter avant de repartir.

